

Le 11 janvier nous étions tous « Charlie » ?...

Et aujourd'hui, où en sommes-nous ?



Après les attentats des 6 et 7 janvier 2015, beaucoup de mots ont été dits pour défendre la liberté d'expression. Au milieu de ces mots, certains cachent des maux plus profonds, des maux de société, des mots qui engendrent le malaise, qui gênent notre liberté de pensée.

Parce que nous continuons à penser qu'il faut se parler, libérer la parole, écouter l'autre, nous vous invitons à la discussion

Pour que les mots ne deviennent pas des maux

Avec

Jean-Pierre GASNIER

Avocat, spécialiste en droit de la propriété Intellectuelle et droit des nouvelles technologies

Mardi 24 novembre 2015 à 18h
Auditorium de la Maison de la Vie Associative
Bd des Lices, ARLES

Coorganisation :

AMNESTY
INTERNATIONAL 

attac  Pays d'Arles


FSU Arles

Ligue
des **droits de**
l'Homme  Section
d'Arles

entrée libre et gratuite